

À BICYCLETTE

Plan Vélo Communautaire : faire plus pour le vélo

Depuis 2019, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet travaille à la création d'un Plan Vélo Communautaire. Création de pistes cyclables, aires de stationnement sécurisées, prêts de vélo à assistance électrique, ateliers d'apprentissage : découvrez toutes les actions qui vont vous faire préférer le vélo !

Un plan d'actions très concrètes en faveur du vélo

Le Plan Vélo Communautaire doit être finalisé en 2021. Il va permettre à notre territoire de développer l'usage du vélo au quotidien pour des trajets utilitaires, loisirs et touristiques. Plusieurs actions seront menées en lien avec le Plan Vélo National, le Plan Régional Vélo-Intermodalités-Nouvelles Mobilités de la Région Occitanie et le Plan Départemental Tarn à Vélo 2020-2025.

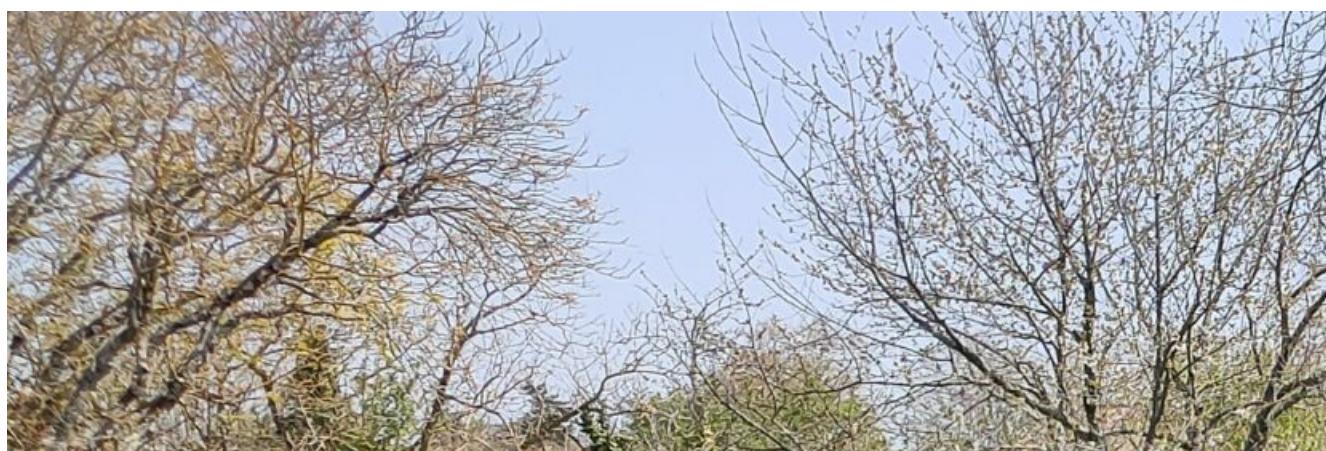
La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet est lauréate de l'appel à projet Vélo et Territoires piloté par l'Agence de la transition écologique (ADEME).

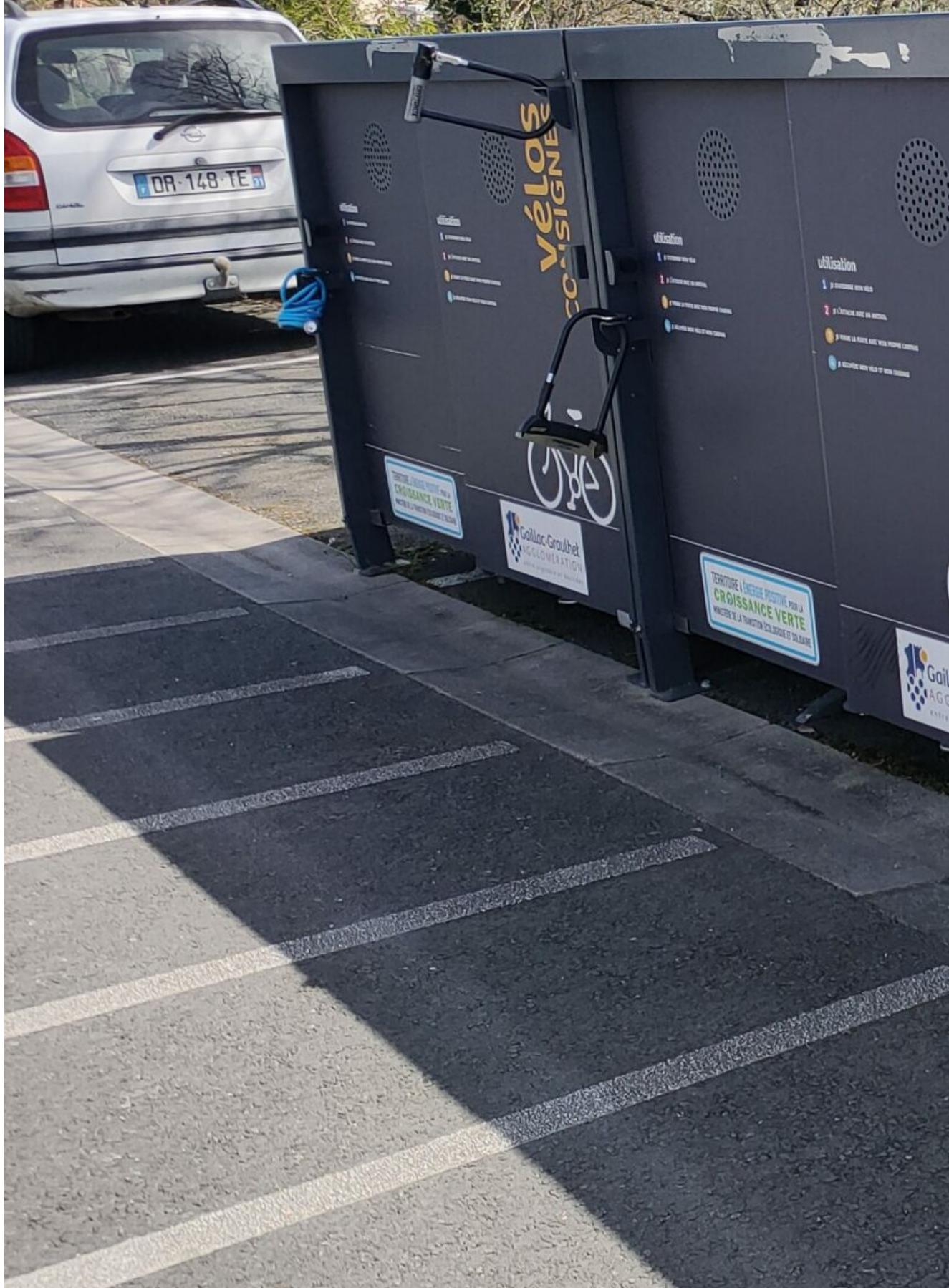
Bon à savoir : Sur notre territoire, le vélo est utilisé pour seulement 1,8 % des déplacements de courte distance, qui se font majoritairement en voiture particulière ou à pied (source : enquête déplacements 2017).

Plus de pistes cyclables pour rouler en sécurité

Le Plan Vélo Communautaire organise un maillage d'itinéraires cyclables déjà existants dans les communes du territoire ou en voie d'aménagement, pour sécuriser et rendre confortable l'usage du vélo. Harmonisation de la signalétique, dispositifs de sécurisation et/ou de ralentissement des véhicules dans le cas des voiries partagées, aménagements des voies piétons-cycles en site propre : depuis 2019, les six communes urbaines du territoire, l'axe vallée du Tarn et des boucles cyclo-touristiques au nord de l'agglomération ont déjà bénéficié de ces analyses pour une mise en œuvre prévisionnelle de ces aménagements sur la période 2021-2026.

Des points stationnements bien placés et sécurisés





Vous utilisez votre vélo pour des trajets utilitaires et vous cherchez à le garer en toute sécurité ? En partenariat avec les communes volontaires, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet installe progressivement des arceaux et des consignes individuelles dans les centres urbains.

En 2018, grâce à un financement de l'État, 64 consignes sécurisées pour vélo ont été mises à votre disposition. Page URL: <https://www.gaillac-graulhet.fr/se-deplacer/velo/plan-velo-communautaire-faire-plus-pour-le-velo/>

En 2018, grâce à un financement de l'Etat, 34 consignes sécurisées pour vélo ont été mises à votre disposition au niveau des gares SNCF et routières du territoire. En 2021, de nouveaux stationnements vélos sont également envisagés sur des sites sportifs, à proximité de certaines médiathèques et des crèches de centre-ville.

Des vélos à assistance électrique accessibles à tou.te.s

Depuis 2019, une flotte de 17 vélos à assistance électrique (VAE) est mise à votre disposition, via les communes volontaires, par la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. Objectif : vous permettre de tester ce nouveau mode de déplacement, avant éventuellement de vous équiper.

Bon à savoir : En 2020, 23 communes ont bénéficié de la mise à disposition de 2 ou 3 VAE. Chaque bénéficiaire a parcouru en moyenne 63 kilomètres.

Vous souhaitez acheter un VAE ? Différentes aides financières peuvent vous être accordées :

- Bonus écologique pour un vélo électrique
- Eco-chèque – Achat d'un vélo à assistance électrique (Mobilité Région Occitanie)
- Forfait mobilités durables pour les trajets du salarié en vélo, covoiturage

Des ateliers pour mieux rouler à vélo

En 2021, 19 classes de CM2 ou CM1-CM2, soit 480 élèves, participeront à des ateliers encadrés par des animateurs professionnels. Ces ateliers vont leur permettre de se déplacer en vélo en autonomie et en sécurité. L'opération se déroule dans le cadre du programme Savoir Rouler à Vélo piloté par le Ministère des Sports, en partenariat avec l'Éducation nationale. Vous êtes adulte et vous n'avez pas enfourché un vélo depuis longtemps ? La pratique du vélo vous paraît compliquée lors de déplacements parmi d'autres véhicules ? La Communauté d'Agglomération a pensé à vous et va organiser des ateliers de remise en selle. Objectif : vous permettre d'apprendre ou de réapprendre à circuler à vélo en ville et vous déplacer plus sereinement et en toute sécurité.

SERVICES



Service Mobilité

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet – Técou – BP
80133
81604 Gaillac cedex

[Email](#)

[**05 63 83 61 61**](#)





**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
GAILLAC -
GRAULHET**

Técou BP 80133 -
81604 - GAILLAC
Cedex

Accueil du public :
Du lundi au jeudi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h30
Vendredi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h00